

# Actualités en droit social

Vendredi 18 juin 2021  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université  
Montpellier I,  
Doyen honoraire de la Faculté  
de droit et de science politique

## Organisé par :

### Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du  
travail, de la sécurité sociale et de la  
protection sociale  
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine  
Cabinet CRTD et associés

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

### Siège d'Eurojuris

45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS

## Spécialités / compétences :

Droit du travail  
Droit de la protection sociale

## Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-  
comptables, notaires, DRH  
Nos formations sont ouvertes à  
tous les professionnels du droit en  
exercice

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de  
formation référencé DATADOCK. Cette  
formation peut donc être prise en charge  
par les organismes financeurs. Numéro  
de déclaration d'existence  
d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

## Programme du séminaire

**Objectifs :** Mise à jour des connaissances en droit du travail : analyse des dernières actualités législatives et jurisprudentielles.

### *Programme pédagogique de la journée :*

#### I- La réforme de la santé au travail

#### II- Les actualités jurisprudentielles en droit du travail du 1<sup>er</sup> semestre 2021 :

- Discrimination
- Rupture du contrat de travail
- Durée du travail
- Droit syndical
- Comité social et économique
- Négociation collective

# Actualités en droit social

Vendredi 18 juin 2021  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université  
Montpellier I,  
Doyen honoraire de la Faculté  
de droit et de science politique

## Organisé par :

### Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du  
travail, de la sécurité sociale et de la  
protection sociale  
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine  
Cabinet CRTD et associés

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30

Soit 7 heures de formation

## Lieu :

### Siège d'Eurojuris

45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS

## Spécialités / compétences :

Droit du travail  
Droit de la protection sociale

## Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-  
comptables, notaires, DRH  
Nos formations sont ouvertes à  
tous les professionnels du droit en  
exercice

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de  
formation référencé DATADOCK. Cette  
formation peut donc être prise en charge  
par les organismes financeurs. Numéro  
de déclaration d'existence  
d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

## Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Première partie de la formation : La réforme de la santé au travail
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Poursuite de la première partie de la formation
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Seconde partie de formation : Actualités en droit social
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

## Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

## Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

## Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Avec la crise sanitaire, nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom.

Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

## Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: ..... Profession : .....

## Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.